



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29630>

Département(s) de publication : **59, 02, 60, 62, 80**

Annonce n° **24-29630**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : FRANCE TRAVAIL - HAUTS DE FRANCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000548112007

Ville : Villeneuve d'ascq

Code postal : 59650

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 02, 60, 62, 80

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : ACCUEIL2024_HDF

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats France Travail Hauts-de-France

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Aucun
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Aucun
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Aucun

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/04/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services Généraux France Travail Hauts-de-France

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public de prestations d'accueil sur le siège régional de France Travail Hauts-de-France

Code CPV principal - Descripteur principal : 79992000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation vise à la conclusion d'un marché public de services relatif à la réalisation de prestations d'accueil, au sein du siège de France Travail Hauts-de-France

Lieu principal d'exécution du marché : Villeneuve d'Ascq

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de prise d'effet, soit le 1er juillet 2024, pour une durée ferme de 12 mois, puis tacitement reconductible deux fois pour une période d'un an calendaire chacune, sans que sa durée globale n'excède 3 années. La date limite de réception des demandes de renseignements complémentaires est fixée au 27 mars 2024, la date de réception faisant seule foi, aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Les critères de sélection des offres figurent dans la lettre de consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, Rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, F - 59014 LILLE, Tél : +33 359542342, Fax : +33 359542445, adresse internet : <http://www.lille.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L. 551-13 du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire ; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès de la Directrice régionale aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2024